BLOC Québécois

Julie Vignola

Députée de Beauport-Limoilou

Vice-présidente du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Services publics, approvisionnement et opérations gouvernementales

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Tourisme

Responsables!

Le nouveau slogan du Bloc Québécois: Responsables!

- « Responsables! », parce que le Bloc Québécois est le seul parti sur lequel les Québécois peuvent compter pour défendre **leur langue, leurs intérêts et leurs choix.**
- « Responsables! », parce que le Bloc est aussi le seul parti qui prend la pleine mesure des **conséquences climatiques** et reconnaît la nécessité de rompre immédiatement la dépendance aux énergies fossiles.
- « Responsables! » aussi parce que nous évitons les extrêmes et comptons faire la politique pour les gens et sans la polarisation partisane dans laquelle les Québécois ne se reconnaissent pas.

Sur le plan national, on va mettre de l'avant 3 priorités :

- La lutte et l'**adaptation aux changements climatiques**, et l'accélération du virage énergétique avec reconnaissance du Québec comme pôle majeur en matière d'énergie renouvelable, de recherche et de transformation des ressources;
- **Le coût de la vie et le soutien aux aînés** : le Bloc Québécois continuera de mettre au cœur de ses priorités les conditions de vie des Québécois et particulièrement des aînés ainsi qu'en ce qui concerne l'accès au logement:
- L'immigration responsable : qui tient compte de la **capacité d'accueil du Québec** en termes de services de santé, d'éducation, de langue et de logement.

> ***« Je suis arrivé au Québec disons un lundi il y a un peu plus de cinquante ans, le lundi soir j'étais souverainiste. »***
>
> Pierre FOGLIA,
> journaliste et chroniqueur
> à *La Presse* de 1972 à 2015

Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) : Le Bloc Québécois réclame l'assouplissement des modalités de remboursement

Le Bloc Québécois se désole que plusieurs **PME et organisations** à but non lucratif québécoises écopent des ratés du programme « Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes **(CUEC)** » mis en place durant la pandémie. Notre formation demande au gouvernement d'offrir des assouplissements dans les modalités de remboursement pour les entreprises qui en feront la demande.

Le Bloc Québécois dénonce depuis plusieurs mois le manque de service à la clientèle et les critères d'admissibilité ambigus qui sèment la confusion et nuisent aux entreprises du Québec. Le fédéral doit remédier à cette situation et aider nos entreprises.

Les entreprises des secteurs de la restauration, du tourisme et d'accueil ainsi que de l'agriculture, particulièrement touchées par la pandémie, sont fortement affectées par les taux d'intérêt élevés, l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre. La date limite pour le remboursement des prêts accordés par ce programme approche rapidement. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes devra notamment être remboursé en partie le **18 janvier 2024** au lieu du 31 décembre 2023 prévu initialement. Les entreprises qui font une demande de refinancement à l'institution financière qui leur a fait le prêt ont le droit de faire le remboursement d'ici le **28 mars 2024**. **Le fédéral ne peut abandonner nos PME et OBNL** et doit permettre aux entreprises fragilisées par la pandémie de conclure des ententes afin d'échelonner le remboursement du CUEC. On ne peut laisser tant d'entreprises mettre la clef sous la porte sans intervenir.

Rencontre avec les médias locaux

Le 6 septembre dernier, accompagnée de mes collègues Caroline Desbiens, députée de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix et Martin Champoux, député de Drummond, j'ai rencontré les représentants des médias. Parmi ceux-ci, notons *CKIA, Le Charlevoisien, BLVD 102.1 FM, Journal Autour de l'Île, Monquartier, TV-CO, Radio MF Charlevoix* et *Journal Ici l'Info* qui ont répondu favorablement à notre invitation. **Des échanges intéressants et pertinents ont permis de bien saisir les enjeux locaux en lien avec la nouvelle loi C-18** (*Loi sur les nouvelles en ligne*). L'attitude de Meta est décevante et irresponsable. Nous considérons donc que Meta a une responsabilité sociale et que d'empêcher les gens d'avoir accès à l'information pourrait même devenir un enjeu de sécurité publique. (ex. : feux de forêts, inondations, alertes météo, etc). Le Bloc soutient les médias. *La Loi sur les nouvelles en ligne* est un outil important pour soutenir l'information de qualité, mais ce n'est pas suffisant. **Le Bloc Québécois continuera de soutenir les médias québécois et sera toujours disposé à proposer des solutions.** Nous croyons encore fermement qu'un fonds, dont les sommes seraient perçues à même les revenus des GAFAM, serait une solution efficace pour soutenir notre industrie culturelle et nos médias. Ce fonds pourrait très bien être complémentaire à la *Loi sur les nouvelles en ligne*.

Photos : courtoisie

Tournée l'équité pour tous les aînés

Le Bloc Québécois a toujours fait de la condition des aînés l'une de ses priorités. Notre députée Andréanne Larouche a travaillé fort dans les derniers mois pour présenter le projet de loi C-319. En voici les deux principaux objectifs :

METTRE FIN AUX DEUX CLASSES D'AÎNÉS

Au Bloc Québécois, nous sommes convaincus que l'équité entre les aînés est primordiale : notre projet de loi met fin à la discrimination en fonction de l'âge mise en place par les libéraux en 2021.

Nous proposons donc **10 % de hausse de la pension de la Sécurité de la vieillesse** aux gens de 65 à 74 ans.

Le coût de la vie affecte toutes les Québécoises et tous les Québécois, les aînés en particulier. Leur venir en aide, quel que soit leur âge, est une priorité.

POUVOIR VIVRE DIGNEMENT

En augmentant le seuil du taux d'exemption des gains de revenus d'emploi de 5 000 $ à 6 500 $, il devient possible pour les aînés qui le souhaitent de travailler et ainsi, d'en avoir plus dans leurs poches. Ce sont **1 500 $ de plus** par an pour mieux vivre dans le contexte économique difficile que l'on connaît. C'est la moindre des choses pour permettre à des millions de gens ayant contribué à notre société de vivre dignement.

Dans le cadre de la tournée *L'Équité pour tous les aînés!*, j'ai eu l'occasion de d'accueillir ma collègue et députée de Shefford, Andréanne Larouche, porte-parole pour le Bloc Québécois en matière de Condition féminine, de l'Égalité des genres et des Aînés. Ensemble, nous avons visité l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (**AQRP**). Nous avons eu une bonne discussion avec la directrice générale, Véronique Guay, qui a rappelé l'appui de son organisme au projet de loi du Bloc Québécois C-319 pour **hausser de 10 % la pension de la Sécurité et de la vieillesse aux gens de 65 ans à 74 ans**. Nous avons ensuite visité les membres du **Club de l'Âge d'or Notre-de-Dame de l'Espérance** où nous avons pu avoir des échanges enrichissants. Enfin, la tournée s'est terminée avec une visite à la **Résidence Petit-Village** où des résidents nous ont posé plusieurs questions sur les actions du Bloc Québécois pour soutenir les aînés. Plus que jamais, seul le Bloc Québécois se porte à la défense de ceux et celles qui ont construit le Québec d'aujourd'hui.

De gauche à droite : Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou, Andréanne Larouche, députée de Shefford et Véronique Guay, Directrice générale de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP). Photo : courtoisie

Julie Vignola en action!

Photos : courtoisie

Le 3 septembre dernier, dans le cadre de la **Fête Arc-en-ciel de Québec**, j'ai participé à la marche de solidarité *Ensemble Visibles et Queers*. J'ai pu marcher avec le chef du Parti Québécois, **Paul St-Pierre Plamondon**, ainsi que la porte-parole nationale du Parti Québécois Méganne Perry Mélançon, aussi présents à cette marche. Il est important de supporter le combat mené par les communautés **2SLGBTQ+**. La discrimination, la haine et la violence n'ont pas leur place au sein de notre société. Poursuivons le travail pour un monde plus juste et plus ouvert afin que chacun puisse y participer pleinement.

Ottawa laisse nos enfants sur leur faim

Alors que 1,8 million d'enfants vivent aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire, le Bloc Québécois presse le gouvernement libéral de respecter sa promesse et d'attribuer dès maintenant la somme d'un milliard sur cinq ans au Québec ainsi qu'aux provinces afin que les organismes de soutien alimentaire puissent répondre à la demande dans les écoles. Alors que l'inflation affecte les familles québécoises et canadiennes qui s'efforcent de faire face à une pression financière accrue, ce sont 1,8 million d'enfants qui ne mangent pas toujours à leur faim. Ces conditions sont inadmissibles et nous avons l'obligation, en tant que société responsable du bien-être de nos enfants, d'y remédier rapidement. En 2021, le parti libéral promettait de travailler avec ses partenaires provinciaux pour élaborer un programme de repas nutritifs dans les écoles grâce à un investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans. Une étude menée pour le compte du Club des petits déjeuners révèle aussi que la grande majorité (84 %) de la population estime que le gouvernement devrait honorer dès que possible sa promesse électorale. Le milliard sur cinq ans promis doit être déboursé. C'est une nécessité. Le Québec et les provinces ont la capacité de recevoir les sommes en question afin de les remettre à leurs organismes régionaux et territoriaux. Chaque enfant québécois et canadien doit pouvoir manger à sa faim.

Le conflit de travail des débardeurs du Port de Québec dure depuis plus d'un an. Le 15 septembre dernier, je me suis rendue sur la ligne de piquetage pour réitérer mon soutien aux 81 travailleurs et leurs familles qui subissent les conséquences de ce lock-out. Ce conflit de travail ne devrait pas avoir lieu au Québec. Mais étant donné que le Port de Québec est assujetti aux lois fédérales, la **loi québécoise anti-briseurs de grève**, qui a plus de 40 ans, ne peut pas s'appliquer. Ceci fait en sorte de désavantager les travailleurs dans leurs revendications et permet l'utilisation des briseurs de grève qui n'ont pas les connaissances nécessaires pour manipuler les matières dangereuses. Des accidents ont déjà eu lieu depuis le début du conflit et d'autres surviendront. C'est inévitable. Est-ce que le gouvernement attend une catastrophe environnementale ou des pertes de vies humaines pour réagir? La situation est grave et mérite une réaction immédiate du gouvernement.

Voici un extrait de ma lettre ouverte qui a été publiée dans le *Journal de Québec* le 15 septembre dernier : « Il y a des solutions au lock-out : la négociation de bonne foi et l'adoption d'un projet de loi à la Chambre des communes d'Ottawa interdisant l'utilisation des briseurs de grève. Le Bloc Québécois a déposé un projet de loi en ce sens.

Alors qu'il serait possible pour le gouvernement Trudeau de le faire adopter rapidement, il fait traîner le dossier en longueur. Le Canada a 40 ans de retard sur le Québec concernant les briseurs de grève. Le dossier a assez traîné.

Une solution surpasse toutes les autres : que le Québec soit entièrement maître de son territoire afin que les lois québécoises, à l'avant-garde de celles du Canada, soient appliquées sans compromis. ».

Photos : courtoisie

Numéros d'urgence et ressources utiles

INFO COVID-19
1 877 644-4545

ABUS AUX AÎNÉS
1 888 489-2287

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC
1 866 APPELLE (277-3553)
www.cpsquebec.ca

SOS VIOLENCE CONJUGALE
1 800 363-9010

AGRESSIONS SEXUELLES
1 888 933-9007

TEL-AIDE
1 877 700-2433

TEL-JEUNES
1 800 263-2266

POUR JOINDRE VOTRE DÉPUTÉE

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
2000, avenue Sanfaçon,
Bureau 101,
Québec (Québec) G1E 3R7

418 663-2113
418 663-2988
julie.vignola@parl.gc.ca

JulieVignolabq
JulieVignolaBL
JulieVignolabq
Julievignola.quebec

BUREAU D'OTTAWA
Édifice de la Confédération
Pièce 312
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

613 992-4406
613 992-4544

Imprimé sur du papier recyclé